

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 30/2016

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

SOUS - PREFECTURE

29 AVR. 2016

MONTBELLIARD

DATE DE CONVOCATION : 06/04/2016	L'an deux mil seize le quinze avril à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 15/04/2016	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 26 Ayant donné procuration : 6 Absents excusés : 0 Absent : 1</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpays, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> JELIC Céline, GRISEY David, MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, GLAB Grégory
OBJET : <i>Taux des taxes communales Année 2016</i>	<i>Procurations données :</i> - JELIC Céline a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, - GRISEY David a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine, - MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à ATAR Nathalie, - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - SEGAUD Grégoire a donné procuration à DURY Bernard, - GLAB Grégory a donné procuration à GROSJEAN Aline. <i>Absent :</i> MAKSOUUD Mourad.
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 26</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Madame Aline GROSJEAN est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Les bases nettes d'imposition de la commune pour l'année 2016 telles qu'elles ont été notifiées par les services fiscaux sont les suivantes :

Taxes	Pour mémoire, bases de l'année 2015	Bases notifiées	Taxes
Taxe d'habitation	4 653 007 €	4 617 000 €	12.43 %
Taxe sur le foncier bâti	3 177 859 €	3 176 000 €	25.64 %
Taxe sur le foncier non bâti	23 195 €	23 400 €	33.49 %

Compte tenu de ces bases d'imposition, des allocations compensatrices d'allègements fiscaux et du produit attendu des taxes directes locales qui se voient appliquer un taux national (CVAE, IFER, TASCOM), le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget 2016 est de **1 616 971 €**.

Pour atteindre ce produit fiscal, Madame le Maire propose de maintenir les taux au niveau voté en 2015.

Cette décision donnerait les rendements suivants :

Taxes	Pour mémoire, taux votés en 2015	Bases d'imposition notifiées	Taux proposés	Produits
Taxe d'habitation	12.43 %	4 617 000 €	12.43 %	573 893 €
Taxe sur le foncier bâti	25.64 %	3 176 000 €	25.64 %	814 326 €
Taxe sur le foncier non bâti	33.49 %	23 400 €	33.49 %	7 837 €
			Total	1 396 056 €

Vu le code général des impôts, notamment ses articles 1636 B *sexies* et suivants,
Vu l'état de notification des bases d'imposition des taxes directes locales,
Vu le projet de budget primitif 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

FIXE les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016 :

Taxes	Pour mémoire, taux votés en 2015	Bases d'imposition notifiées	Taux votés	Produits
Taxe d'habitation	12.43 %	4 617 000 €	12.43 %	573 893 €
Taxe sur le foncier bâti	25.64 %	3 176 000 €	25.64 %	814 326 €
Taxe sur le foncier non bâti	33.49 %	23 400 €	33.49 %	7 837 €
			Total	1 396 056 €

CHARGE Madame le Maire de notifier ces décisions aux services préfectoraux.

Fait et délibéré à Bavans, le 15/04/2016
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le
Publiée le
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire

